



CHEF DE CENTRES D'EXPLOITATION DES ROUTES DÉPARTEMENTALES H/F

Engagé en faveur de l'égalité des droits et des chances, le Département du Jura souhaite prévenir les discriminations et promouvoir la diversité.

Le Conseil Départemental du Jura (1300 agents permanents, 330 millions d'euros de budget) recrute pour sa Direction des Routes, **un/e Chef/fe de Centres d'Exploitation des Routes Départementales SELLIERES - DOMBLANS (CERD)** à temps complet.

Pour les agents du Conseil Départemental du Jura : les candidatures sont à adresser à la Direction des Ressources Humaines, sous couvert.

Pour les agents hors Conseil Départemental du Jura : les candidatures accompagnées des deux dernières évaluations professionnelles et du dernier arrêté de situation administrative pour les agents titulaires de la fonction publique sont à adresser à :

**Monsieur le Président du Département du Jura
Direction des Ressources Humaines
17, Rue Rouget de Lisle – 39039 Lons-le-Saunier cedex
ou à l'adresse mail suivante : recrutement@jura.fr
Date limite d'envoi des candidatures : 2 octobre 2020
Résidence administrative : SELLIERES - DOMBLANS**

DÉFINITION DU POSTE

◆ MISSION, CADRE ET CONTEXTE DU POSTE

Placé/e sous l'autorité hiérarchique d'un technicien responsable de l'exploitation des Routes, le/la Chef/fe des CERD de DOMBLANS et SELLIERES organise et contrôle l'exécution des travaux effectués par les agents des deux CERD ou par des entreprises. Il/elle assure le management du personnel et la gestion des moyens mis à sa disposition.

◆ ACTIVITES

- Surveiller et organiser le travail des deux équipes (un adjoint et 8 agents)
- Assurer le management des agents
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes de travaux d'entretien et d'exploitation de la route (chaussées, fossés, panneaux...)
- Planifier et coordonner les chantiers réalisés en régie ou par des entreprises
- Contrôler le respect des règles de sécurité sur les chantiers et dans les bâtiments des CERD
- Rédiger les bons de commande, effectuer la comptabilité analytique des activités des deux CERD (logiciel GESCAR)
- Participer à la gestion du domaine public routier
- Piloter et participer au service hivernal sur son secteur (patrouillage, conduite ponctuelle d'engins de déneigement)

PROFIL DU CANDIDAT

◆ CADRE STATUTAIRE

- Catégorie C – Filière technique – Agent de maîtrise ou adjoint technique lauréat de l'examen professionnel ou du concours
- Recrutement par liste d'aptitude, par voie de mutation ou détachement ou à défaut par voie contractuelle

◆ PRÉREQUIS

- Expérience antérieure dans des fonctions similaires souhaitée
- Permis B obligatoire – Permis C souhaité

SPECIFICITÉS DU POSTE

◆ CONDITIONS D'EXERCICE ET MOYENS TECHNIQUES

- Horaires : résidence familiale compatible avec les nécessités de service (délai de 20 mn maximum pour les interventions d'urgence)
- Période d'astreinte la nuit et le week-end par roulement avec d'autres agents

◆ SECURITÉ SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Travail en extérieur en toutes saisons
- Port des Équipements de sécurité obligatoire

COMPÉTENCES TECHNIQUES ET QUALITÉS REQUISES

◆ COMPÉTENCES TECHNIQUES

- Encadrement d'une équipe de proximité
- Connaissances des techniques liées à l'entretien et à l'exploitation des infrastructures routières
- Maîtrise de la conduite d'engins et du code de la route
- Connaissances réglementaires en matière d'hygiène et de sécurité
- Savoir-faire dans le fonctionnement et l'entretien d'outillage de travaux publics

◆ QUALITÉS

- Sens du travail en équipe et du relationnel
- Capacité à rendre compte
- Disponibilité, rigueur, polyvalence
- Esprit d'initiative et force de proposition

SALAIRE ET AVANTAGES

- Traitement indiciaire + régime indemnitaire
- Prestations d'action sociale
- Crèche du personnel à Lons-le-Saunier
- Amicale du personnel
- NBI

Nota Benné :

*Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, **les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi.***

Le Département du Jura collecte et exploite des données personnelles vous concernant. La finalité est le traitement de votre candidature. Votre CV et votre lettre de motivation ne sont traités que par les agents habilités du fait de leur mission « recrutement ».

Vos données seront conservées selon les prescriptions du code du patrimoine et des Archives départementales du Jura.

Vous disposez d'un droit d'accès, d'information et de rectification à l'égard de vos données que vous pouvez exercer par courrier à Monsieur le Président du Conseil départemental, à l'attention du Délégué à la protection des données, 17 rue Rouget de Lisle, 39039 LONS-LE-SAUNIER.